



# Un livre blanc pour "rendre effective" l'éducation à la sexualité

( ), (AFP) -

Un livre blanc rédigé par une dizaine d'associations et publié lundi émet une quarantaine de recommandations pour "rendre effective" l'éducation à la sexualité, obligatoire depuis 2001 mais peu mise en oeuvre sur le terrain.

Face aux "défaillances" dans l'application de la loi de 2001, le livre blanc formule 46 recommandations "devant permettre une application réelle et effective de l'éducation à la sexualité", indique le collectif, qui compte dans ses rangs le Planning familial, Sidaction ou encore l'association féministe En avant toutes.

D'après le code de l'Education, les élèves des écoles, collèges et lycées doivent bénéficier d'au moins trois séances annuelles d'éducation à la sexualité, y compris une sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles.

Mais dans la pratique, le compte n'y est pas, selon les associations qui s'alarment régulièrement de voir ces thématiques être "délaissées par les autorités publiques".

Parmi les mesures préconisées, figurent la mise en place d'un "plan national pluriannuel", la création d'un poste de référent académique chargé de cette question, ou encore la rédaction d'un manuel commun dédié.

"L'éducation à la sexualité doit être déployée tout au long de la scolarité, dans le cadre des trois séances annuelles obligatoires" mais "elle doit aussi se traduire, de façon transversale et continue, dans le contenu, dans les méthodes d'enseignement et le comportement des personnels", estime le collectif.

Concrètement, les programmes doivent accorder une place accrue aux femmes et aux questions de genre, "en abordant l'histoire des acquis féministes, les avancées scientifiques révélées par des femmes, la littérature des femmes et personnes LGBTQIA+", plaident les associations.

Selon un sondage Ifop publié en mars, 17% des 15-24 ans interrogés déclaraient n'avoir jamais bénéficié au cours de leur scolarité de cours d'éducation à la vie affective et sexuelle.

Parmi les autres, seul un tiers disait avoir bénéficié des trois séances annuelles prévues.

Dans un rapport publié en 2021, l'Inspection générale de l'Education avait reconnu que l'objectif n'était "à l'évidence pas réalisé".

Promettant le renforcement de cet enseignement, Pap Ndiaye, alors ministre de l'Education nationale, a chargé en juin le Conseil supérieur des programmes d'élaborer une proposition de programme d'éducation à la sexualité pour chaque niveau d'enseignement. Les propositions du Conseil sont attendues d'ici à la fin novembre.

Afp le 06 nov. 23 à 14 30.